



# ADIRECTION DEPRODUCTION AL'HEUREDUNUMERIQUE

# FORMATIONS 2025- 2026

CENTREUROPÉENDEFORMATIONAL APRODUCTION DEFLUYS

# La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Depuis 1992, le CEFPF a formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

### CENTREUROPÉENDEFORMATION À LA PRODUCTION DEFILMS

#### ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS Tél. : 01 40 30 22 35

#### ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com



Le CEFPF en quelques mots	PAGE 2
Nos engagements	PAGES3-5
Public concerné et objectifs	PAGES67
Modalités de mise en œuvre	PAGES8-9
Contenu de l'action	PAGE11
Programme détaillé	PAGES16
Conditions générales de vente	PAGE17



Premier centre associatif aux métiers de la production, fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma, de l'audiovisuel et des médias numériques et l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations.

Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.

# LA CERTIFICATION QUALIOPI : GAGE DE QUALITÉ

Le CEFPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

- Une communication transparente sur les formations et débouchés.
- Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
- Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
- Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
- Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
- Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

### DES FORMATIONS DISENSEES PAR DES PROFESSIONNELS POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.

Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.

Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

# UNE PÉDAGOGIE PROFESSIONNALISANTE ET STRUCTURANTE

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

# LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACQUIS

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



# NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL (RSE)

Le CEFPF a une double responsabilité éducative : transmettre les savoirs indispensables à leur application dans les métiers du secteur, et porter auprès des professionnels, eux-mêmes promoteurs culturels, les valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

# Handicap et accessibilité : le progrès, c'est nous !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'<u>#activateurdeprogrès</u>, nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap..

# Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du <u>Collectif 50/50</u>, nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

# Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de <u>la Charte de la Diversité</u>, le CEFPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale. Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préju-

#### Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPF soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.

Le CEFPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources



Notre objectif prioritaire est la réussite de votre projet professionnel : évolution de carrière, d'intégration ou de reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un suivi 100% individualisé, qui vous permet de tirer pleinement parti des programmes professionnalisants au contact d'intervenants experts.

# Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique. Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- · des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc.;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- · des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts,
   votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen long terme dans votre projet.
- A l'issue de la formation, le CEFPF continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.

### Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.

# Vous former avec des professionnels en activité

Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...



- 1 Analyse du projet professionnel du candidat : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 Étude de recevabilité de la candidature (CV et lettre de motivation, questionnaire ) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagagique de la formation.

Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.

- 3 Réponse du service adminitratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat : envoi d'un mail
- 4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur
- 5 Réponse envoyée par le financeur
- 6 Envoi de la convocation au candidat : 10 jours avant le début du stage

#### Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie



# **COMMENT FINANCER MA FORMATION?**

De nombreuses possibilités de financement existent. Elles dépendent de votre statut individuel, des organismes financeurs et des dispositifs en vigueur dans votre région. Les éléments qui suivent sont indicatifs. Pour obtenir une information personnalisée et actualisée :

- Consultez notre site internet et à l'aide de la liste, appenez de quel organisme vous dépendez
- <u>contactez-nous</u>: nous vous aiderons à identifier vos possibilités de prise en charge et/ou à monter votre dossier de finan-

# PRESENTATION DU METIER



### Les besoins du secteur

Le directeur de production est responsable du bon déroulement d'une production audiovisuelle.

Il porte notamment la responsabilité de la bonne gestion budgétaire de la production dont il réfère au producteur.

La compléxité des montages financiers (coproduction, crédit d'impôt), les responsabilités croissantes quant au bien-être de l'équipe lors du tournage (harcellement, normes de sécurité) impliquent des compétences remises à jours régulièrement.

En outre l'arrivée massive de coproductions étrangères ou avec des plateformes rendent nécessaires une maitrise de logiciels tel que MMB.

# Focus sur le métier (CPNEF AV)

Le directeur de production intervient dès la phase de préproduction pour le compte d'un producteur et d'une société de production. A partir d'un scénario, il procède au «dépouillement» technique sous l'angle des coûts probables des scènes et séquences afin de réaliser une estimation d'un film. Cette estimation permet au producteur d'avoir un cadre financier plus précis. Le directeur de production gère et affine le budget du film qui représente un équilibre précaire entre la volonté artistique du réalisateur et une réalité budgétaire, fixée par le producteur. Une fois le projet entré dans la phase de production, le directeur de production prend en charge la gestion concrète. En concertation avec le réalisateur, il détaille encore plus précisément les moyens humains et techniques à engager. Il embauche les principaux collaborateurs et chefs de poste. En concertation avec le 1er assistant réalisateur et le régisseur général, le plan de travail est affiné, les décors sont repérés, les choix techniques du tournage et de la postproduction sont opérés.

Son travail est en fait une suite d'évaluations successives qui constituent autant de compromis entre les demandes de mise en scène et les contraintes financières. Pendant le tournage, il veille à son bon déroulement, gère le budget et la trésorerie. Représentant le producteur sur les lieux du tournage, il est garant de la sécurité des équipes sur les lieux de tournage et peut, en cas d'imprévus, prendre des décisions rapides



# PUBLIC CONCERNÉ

# Profil professionnel des stagiaires

Directeurs de production ayant besoin de consolider leur compétences acquises sur le tas, assistants de production, directeurs de post-production, administrateurs de production, régisseurs généraux, assistants à la réalisation

Toute autre personne ayant un projet professionnel solide, une forte motivation et souhaitant comprendre les mécanismes pour mieux exercer leur activité dans la production.

# Pré-requis, expérience professionnelle

- Un niveau correspondant aux pré-requis de niveau III et/ou une expérience professionnelle significative dans le secteur évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF, et compatible avec une possibilité réaliste d'évoluion vers le poste de directeur de production.
- entretien professionnel et dossier de pré-sélection sont indispensables au positionnement à l'entrée.

# Compétences appréciées

- Maîtrise d'Excel
- Connaissance des postes du un plateau.



### ENJEUX DES 6 SEMAINES

Comprendre les besoins des différents équipes d'un film Connaître l'étendu de ses missions et de celles de ses principaux interlocuteurs Effectuer le « dépouillement » d'un scénario et établir une estimation des coûts

# OBJECTIFS PRINCIPAUX

A l'issue de l'action de formation, les participants auront oeuvré afin d'acquérir les compétences suivantes :

- Savoir déterminer la faisabilité d'un film
- Connaître les différentes missions du directeur de production
- Connaître toutes les étapes de fabrication d'un film
- Comprendre le travail de chacun des membres de l'équipe et savoir le coordonner
- Maîtriser la préparation du film
- Savoir établir un devis de film
- Savoir organiser et gérer le tournage prévoir la post-production

# OBJECTIFS DÉTAILLÉS

A l'issue de ce programme, les stagiaires devront être notamment capables d'assurer les missions suivantes .

- Analyser un scénario du point de vue de la direction de production
- Evaluer les besoins techniques et artistiques du film
- Etablir le plan de travail
- Chiffrer les différentes dépenses du film
- Négocier avec les chefs de poste et les agents de comédiens
- Encadrer l'administrateur de production



ANNÉE DE CRÉATION : 1995

NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTÉS : 929 TAUXE DE REUSSITE : 96%



Directeur de post-production Producteur excecutif Producteur délégué



# MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

**Durée totale :** 210 heures - 30 jours - 6 semaines

**Durée hebdomadaire :** 35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-17h30

**Lieu de formation :** CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris

**Contact :** Tél : 01 40 30 22 35

Prix: 4 200 euros HT

**Date des sessions :** Du 18 octobre au 21 novembre 2025

Du 18 mai au 26 juin 2026



# **FORMATEURS**

Responsable pédagogique : Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPF

**Formateur référent :** Directeur de production,

membre de l'ADP (Association des Directeurs de Production)

**Intervenants :** Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur

de l'audiovisuel et du cinéma



- A partir d'un cas réel de production d'un film, les stagiaires élaborent le devis détaillé d'un long métrage. Chacun des postes est étudié en relation avec les principaux collaborateurs de production, artistiques et techniques responsables du tournage, sous la direction du formateur-référent.
- 3 jours d'initiation au logiciel Movie Magic Budgeting



# MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Dossier hebdomadaire de documentation. Supports fournis aux stagiaires :

- Devis de Long métrage et de série de fiction.

Movens techniques

à la disposition des stagiaires : - Logiciel Movie Magic Budgeting

Nombre de stagiaires par poste de travail : Un poste de travail Mac par personne pendant 6 semaines



# MODALITÉS D'EVALUATION

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :

A partir d'un plan de travail d'un court métrage, le candidat devra commenter le dépouillement et devis

- Compréhension du cheminement d'une oeuvre
- Compréhension des différents postes et de leur équipes.
- Dossier de production (60 points) Elaboration du dépouillement, du planning et du devis (40 points) Soutenance orale face à un jury (40 points)

# CONTENU DE L'ACTION

#### SEMAINE 1:

#### 1re journée:

Introduction à la formation et présentation du programme détaillé Le directeur de production, de la préparation aux rendus

#### 2e journée:

Les étapes de fabrication d'un long-métrage Présentation du scénario servant de base à l'élaboration du devis Présentation du devis type du plan comptable pour les films

#### 3e journée :

La cession des droits de l'auteur au producteur Les droits voisins et droits à l'image (comédiens, décors, affiches, œuvres d'art) Les nouveaux modes de diffusion des oeuvres et leurs conséquences juridiques.

#### 4e journée :

Le contrat d'auteur Les contrats artistes-interpretes

#### 5e journée:

Le minutage des séquences et la durée du film Le découpage technique

#### SEMAINE 2:

#### 1re journée :

Détermination des besoins techniques et artistiques du film : le dépouillement

#### 2e journée :

L'équipe mise en scène Les conventions collectives

#### 3e journée :

Établissement du plan de travail du film

#### 4e et 5e journées :

La sécurité sur les plateaux Sensibilisation au dispositif «Lutte contre les VHSS»

#### **SEMAINE 3**:

#### De 1re à la 3e journée :

Le planning de production

Étude du poste « Droits artistiques et frais annexes Étude du poste « Personnel » Étude du poste « Équipe artistique »

#### 4e journée :

Étude du poste « charges sociales et fiscales » Les contrats des techniciens et la gestion des salaires.

#### 5e journée :

L'équipe décoration L'équipe maquillage / coiffure L'équipe costume

#### SEMAINE 4:

#### 1e journée :

Etude du poste « Décors - costumes - maquillage - coiffure »

#### 2e journée :

L'équipe régie Étude du poste « Transports, défraiements, régie

#### 3e journée:

L'équipe image L'équipe machinerie L'équipe d'électriciens

#### 4e journée:

L'équipe son Étude du poste « Moyens techniques »

#### 5e journée :

Les étapes de la postproduction.

#### SEMAINE 5:

#### 1re journée :

Le planning de postproduction du film.

#### 2e journée:

Étude du poste « Postproduction Image et Son »

#### 3e journée :

Déployer une démarche éco-responsable sur les tournages

#### 4e journée :

Les assurances - La garantie de bonne fin Étude du poste : « Assurances et frais divers » Fin du devis

#### 5e journée :

Les questions administratives du film La situation budgétaire, outil de contrôle du budget

#### SEMAINE 6:

#### 1re journée :

L'échéancier de trésorerie L'escompte des contrats Le crédit d'impôt national et international

#### 2e journées :

Movie Magic Budgeting: utilisation d'un logiciel international (Théorie)

#### 3e journée:

Movie Magic Budgeting: utilisation d'un logiciel international (Exercices)

#### 4e journée :

Cas pratiques : Produire avec une plateforme (Netflix, Amazon...) et Coproduire avec les États-Unis

#### 5e journée :

Évaluation des acquis en fin de formation

# **PROGRAMIMEDÉTAILLÉ**

#### SEMAINE 1

#### 1<sup>re</sup> journée :

#### Introduction à la formation : Le directeur de production

Objectif: comprendre le rôle du directeur de production.

Contenu : Les missions et les responsabilités du directeur de

production.

Les relations du directeur de production avec le

producteur et le réalisateur.

#### 2º journée :

#### Les étapes de fabrication d'un long-métrage.

Objectif: Appréhender les principes et des conditions de

financement d'un film

Contenu : Les différentes étapes de production d'un projet

de long métrage.

Panorama des financements publics et privés.

Aperçu d'un montage financier de long-métrage.

### Présentation du scénario servant de base à l'élaboration du devis.

Objectif: Prendre connaissance de l'œuvre proposée,

savoir l'évaluer et en comprendre les objectifs.

Contenu: Lecture et commentaires du scénario envoyé aux

stagiaires une semaine avant la formation en présence du réalisateur ou du premier assistant.

### Présentation du devis type du plan comptable pour les films.

Objectif: Etudier le devis-type et ses différents postes

Contenu: Historique de la codification du devis type et de

son usage professionnel;

Etude des différents postes de manière

exhaustive.

#### ■ 3e et 4e journées:

#### La cession des droits de l'auteur au producteur.

Objectif: Rappeler les principes du droit d'auteur et leur

application.

Contenu : Rappel : Définition du droit d'auteur, de l'œuvre

audiovisuelle et de sa divulgation.

Les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle :

 l'évolution et la spécificité actuelle du droit d'auteur français,

- la qualification du statut d'auteur et la nature de ses droits,
- les ayant-droits à la qualité d'auteur,
- les différentes formes d'œuvres,
- les notions d'œuvres de collaboration, collectives et composites pour la détermination des apports de chaque participant
- le droit moral et le droit patrimonial

Les différents textes relatifs aux droits des auteurs :

- les conventions internationales,
- le droit européen,
- le copyright.

La protection des œuvres :

- les droits à la paternité de l'œuvre,
- les critères et les formalités de protection de l'œuvre

Les problématiques du droit des auteurs :

- les problèmes soulevés par les nouveaux moyens de diffusion.
- les différentes formes d'atteintes à la perennité des œuvres,
- les recours contre les infractions,

Les atteintes aux droits d'auteurs.

### Les artistes-interprètes : les droits voisins du droit d'auteur.

Objectif : Comprendre la spécificité de la rémunération des

artistes-interprètes

Contenu: La rémunération supplémentaire sur les

recettes du film après amortissement du coût du

film.

Les sociétés de gestion des droits : ADAMI...

#### Les nouveaux modes de diffusion des oeuvres (internet, téléphone, téléchargements) et leurs conséquences juridiques.

Objectif : Connaître la réglementation en matière de droit

d'auteur relative au web.

Contenu: Nouveaux modes de consommation et

d'exploitation des œuvres : modalités d'acquisition

des droits d'auteurs et droits voisins.

La loi Création et Internet.

#### Le contrat d'auteur

Objectif: savoir rédiger des contrats d'auteurs selon les

obligations légales et les usages professionnels.

Contenu : Définition des caractéristiques de la cession

Définition du contrat d'option..

#### Les contrats artistes-interpretes

Objectif: Connaitre les moyens d'application de la

législation relative aux droits voisins des

artistes-interprètes et la nécessité d'une

Contenu : Le rôle des agents.

Les rapports des Producteurs avec les agents.

la negociation

Les salaires des comédiens.

#### Le droit à l'image.

Objectif: Identifier les risques juridiques liés au droit à

l'image.

Contenu : Les atteintes au droit (le respect de la vie privée,

des droits de la personnalité); les responsabilités

civiles et pénales.

#### ■ 5° journée : Le minutage

Objectif : Effectuer le minutage utile de chaque séquence

pour évaluer la durée totale du film.

Contenu: Evaluation du temps de tournage en tenant

compte de la difficulté des séquences

#### **Exercices pratiques:**

Les stagiaires, répartis en groupes effectuent le minutage du film et commentent leur choix.

#### Le découpage technique

Objectif: Savoir lire et interpréter un découpage technique

Contenu : La représentation en plan de l'espace du

tournage, de la position de la caméra, de la position des acteurs (et éventuellement de leurs déplacements.) et de la position du matériel (éclairage, grue, travelling etc.).

vérifier la faisabilité sous contraintes des idées du réalisateur.

estimer les coûts et le temps nécessaire au tournage.

#### SEMAINE 2

#### ■ 1<sup>re</sup> journée:

#### Le dépouillement Général.

Objectif : Présentation et commentaires de la feuille de

dépouillement.

Contenu: Déterminer pour chaque séquence les besoins

techniques et artistiques du film.

Exercices pratiques:

Les stagiaires, répartis en groupes effectuent

le dépouillement du film à budgétiser.

#### ■ 2<sup>e</sup> journée:

#### L'assistant réalisateur.

Objectif: Connaître le rôle et les responsabilités de

l'assistant réalisateur.

Contenu: Les étapes de son intervention.

Les relations avec le réalisateur.

Les relations avec le directeur de production.

L'équipe mise en scène.

#### La convention collective cinéma.

Objectif: Connaître le champ d'application de la convention

collective.

Contenu: la réglementation

La durée de travail Les grilles des salaires

#### ■ 3<sup>e</sup> journée:

#### Établissement du plan de travail.

Objectif: Savoir construire un plan de travail à partir du

dépouillement en fonction des impératifs du

tournage.

Contenu : L'élaboration du plan de travail :

• le regroupement par lieux, décors,

sous-décors;

• le regroupement par cachets de comédien et

matériel technique;

• les méthodes utilisées : logiciel, plan de travail

à baguettes ;

• les relations du premier assistant avec le directeur de production, le chef décorateur et le régisseur général pendant l'établissement du plan

de travail :

• l'utilité du plan de travail pour chaque membre

de l'équipe ;

#### Exercice pratique:

Les participants effectuent le plan de travail du film.

#### 4º et 5º journée

#### La sécurité sur les plateaux de tournage.

Objectif : Connaître le rôle du CCHSCT et les principes

généraux de prévention.

Contenu : La prévention des risques professionnels

Les équipements obligatoires et les procédures obligatoires de prévention et de protection,

Les devoirs du responsable de production.

Les règles spécifiques aux travaux liés à la fabrication du programme et à leurs risques (installations électriques, travail en

hauteur, manutention, incendie, en cas

d'accident...),

#### Sensibilisation au dispositif «Lutte contre les VHSS»

Objectif: Etre Sensibilisé aux enjeux des violences et

harcèlements sexistes et sexuels et ds risques

encourus à la production

Contenu : Les éléments du cadre légal et les

responsabilités du producteur

Comprendre les mécanismes de Violence et Harcèlement, leurs causes et conséquences

sur les victimes et agresseurs

Se positionner face aux situations de VHSS

dans son environnement de travail

#### **SEMAINE 3**

#### ■ de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> journée :

#### Présentation du planning de production du film.

Objectif: Connaître les différents étapes de production

et de postproduction d'un film (après les

acceptations de financement).

Contenu : Les étapes du film auxquelles le directeur est

amené à collaborer.

• préparation : casting, repérages, dépouillement, plan de travail, découpage

technique, devis...

• tournage : organisation du tournage ;

• postproduction : montage, sonorisation,

laboratoires.

#### Etude du poste « Droits artistiques et frais annexes ».

Objectif: Savoir chiffrer le poste « Droits artistiques et

frais annexes».

Contenu: Evaluation des droits à prévoir pour les auteurs,

dialoguistes, réalisateur et musiciens ainsi que les frais afférents au manuscrit (traduction, duplication et divers).

Exercice pratique : Chiffrage du poste « Droits

artistiques et frais annexes ».

Etude du poste « Personnel ».

Objectif: Savoir évaluer et chiffrer le poste « Personnel ».

Evaluer des heures supplémentaires d'après le plan de travail pour prévoir des provisions sur le

devis.

Contenu: Exercice pratique:

Chiffrage du poste « Personnel ».

• Les participants chiffrent le poste du devis en tenant compte du plan de travail et du planning

de production qu'ils ont établis ;

• négociation des salaires : simulation de

négociation avec un technicien.

#### Etude du poste « Equipe artistique »

Objectif: Savoir chiffrer le poste «Interprétation et agents»

Contenu: Organisation du casting.

Evaluation du tarif des cachets des comédiens selon leur expérience et leur notoriété.

Négociation avec les agents artistiques.

Contrôle des contrats des comédiens et leur

bonne exécution.

Exercice pratique: Chiffrage du poste « Equipe

artistique » :

Les stagiaires chiffrent le poste concerné en

tenant compte du plan de travail.

• Simulation de négociation avec un agent artistique.

#### 4º journée :

#### Etude du poste « charges sociales et fiscales »

Objectif: Savoir chiffrer le poste « charges sociales et

fiscales ».

Contenu: Exercice pratique:

- Chiffrage du poste « Personnel et charges

sociales »:

Les participants chiffrent le poste du devis en tenant compte du plan de travail et du planning

de production qu'ils ont établis.

- négociation des salaires : simulation de

négociation avec un technicien.

#### Les contrats des techniciens et la gestion des salaires.

Objectif: Savoir établir un bulletin de salaire et connaître

les obligations sociales des techniciens et

comédiens.

Contenu: Les dispositions légales des contrats à durée

déterminée et le statut des intermittents.

Les catégories de salariés et les différentes

cotisations sociales.

Les bases de calcul des charges sociales et les

abattements pour frais professionnels.

#### 5º journée :

#### L'équipe décoration.

Objectif: Connaître l'organisation de l'équipe de

décoration, du travail du chef décorateur et

l'évolution de la décoration avec le

numérique.

Présentation du travail de chef décorateur. Contenu:

Composition de son équipe (graphistes,

infographistes).

Les conditions de tournage en studio, les règles de construction et d'implantation des décors, les aménagements spécifiques.

Les impératifs d'un tournage en décor naturel avec intervention de l'équipe décoration.

Calcul des temps d'aménagement des décors et

leur livraison.

Le devis du chef décorateur qui tient compte

des contraintes budgétaires.

L'utilisation du numérique et de l'informatique dans la conception et la

construction des décors.

#### L'équipe maquillage / coiffure

Objectif: Connaître le rôle du chef maquilleur et

présentation de son équipe et de leurs besoins.

L'équipe maquillage - coiffure. Contenu:

Evaluation et estimation des moyens matériels et

financiers nécessaires aux opérations de maquillage et de coiffure à partir du

dépouillement d'un scénario.

#### L'équipe costume

Objectif: Connaître le rôle du chef costumier et

présentation de son équipe et de leurs besoins.

Contenu: L'équipe Costumes.

> Évaluation et estimation des moyens matériels et financiers nécessaires aux opérations liées à la confection ou à la location de costumes à partir

du dépouillement d'un scénario.

#### **SEMAINE 4**

#### ■ 1º journée:

#### Chiffrage du poste « Décors - costumes - maquillage - coiffure».

Objectif: Savoir chiffrer le poste « Décors - costumes -

maquillage - coiffure ».

Exercice pratique : Chiffrer les décors, costumes, Contenu:

le maquillage et la coiffure du film sur la base du

dépouillement et du plan de travail.

#### 2º journée :

#### L'équipe régie.

Objectif: Connaître le rôle du régisseur général : son

équipe, son rôle et ses responsabilités.

Contenu: La place et l'importance du régisseur au sein de

l'équipe du film. Les étapes de son intervention.

Les différentes missions du régisseur général :

repérages ;

• autorisations de tournage et de stationnement ;

• relations avec les propriétaires des décors ;

installation et location des annexes (loges,

bureaux..);

• organisation et gestion des voyages, transports,

repas.

Le régisseur général collaborateur directe du

directeur de production.

La composition de l'équipe régie et le rôle alloué

à chacun.

La problématique des tournages à Paris.

#### Etude du poste « Transports, défraiements, régie ».

Objectif: Savoir chiffrer le poste « Transports,

défraiements, régie » avant tournage.

Contenu: Exercice pratique : les stagiaires effectuent le

chiffrage du poste «transports, défraiements régie» du film en préparation et repérage.

#### 3º journée :

#### matin:

#### L'équipe image.

Objectif: Déterminer les tâches du directeur de la

photographie et de son équipe.

Avoir des notions techniques des formats de prise de vues, du matériel utilisé ainsi que de la conception de la lumière pour estimer les besoins

d'un film.

Contenu: Présentation du métier de directeur de la

photographie et de l'équipe image.

La relation du directeur de la photographie et du

réalisateur.

Le choix du format de prise de vues.

Présentation des matériels de prise de vues

(caméra et objectifs).

La sauvegarde des rushs lors des tournages en

numérique.

Les techniques d'éclairage et le matériel à

prévoir.

Les différences financières d'un tournage en

argentique et un tournage en HD.

#### après-midi:

#### L'équipe machinerie (visite chez un loueur)

Objectif: Présentation de l'équipe en charge de

l'installation et la mise en œuvre de tous les moyens techniques nécessaires au matériel de

prises de vues et des éclairages.

Contenu : La liste du matériel caméra suivant le type de

film.

Le matériel de machinerie nécessaire au film :

dolly, grues, voitures travelling...

Estimation du temps d'installation et de réglage des supports de caméras (+ voitures travelling). Estimation du temps d'installation des éléments

nécessaires pour le tournage (projecteurs, éléments de décor...).L'équipe d'électriciens (visite chez un loueur)

Cilez uli loueui j

Objectif : Connaitre le rôle des électriciens en préparation

et sur le plateau

Contenu : La liste de matériel en fonction des scènes à

ourner.

Le temps de préparation. La sécurité sur le plateau.

4º journée : L'équipe son.

Objectif: Déterminer le rôle de l'ingénieur du son et

apporter la connaissance technique des matériel

de prise de son sur le tournage.

Contenu: Présentation du métier d'ingénieur du son.

La relation de l'ingénieur du son avec le

réalisateur.

Le matériel d'enregistrement du son sur le

plateau.

Les nouveaux supports d'enregistrement, la

gestion des originaux.

Etude du poste « Moyens techniques ».

Objectif: Evaluer les « Moyens techniques ».

Savoir chiffrer le poste « Moyens techniques ».

Contenu: Exercice pratique:

- Etude d'une liste de matériel établie par le chef opérateur, le chef électricien et l'ingénieur du son

(simulation de négociation matériel).

Exercice pratique : chiffrage du poste « Moyens techniques » en tenant compte du plan de travail.

5° journée : La Chaine de postproduction.

Objectif: Identifier les étapes de la postproduction du film

et anticiper les interactions entre directeur de production et directeur de postproduction.

Contenu: Rôles et matériel de postproduction

Le cheminement de la postproduction

SEMAINE 5

1º journée :

Le planning de postproduction du film.

Objectif: Planification de la post-production image et son.

Contenu: Exercice pratique: Etablissement du planning de

postproduction image et son, jusqu'au PAD (Prêt

à diffuser).

2º journée :

Etude du poste «Postproduction image et son».

Objectif: Appréhension du chiffrage de la postproduction.

Contenu : Attribution des moyens humains nécessaires pour

garantir le bon déroulement de la postproduction

d'un film.

Etablissement du devis à partir du cahier des chargees retenu, en tenant compte des moyens disponible

■ 3º journée :

Déployer une démarche éco-responsable sur les tournages

Objectif: Analyser les impacts et enjeux écologiques

d'un projet cinématographique ou audiovisuel Mesurer l'empreinte carbone d'un projet

audiovisuel

Identifier des partenaires et prestataires

écoresponsables

Contenu : analyser un scénario et un budget sous l'angle

de l'éco-production, construire une stratégie et un plan d'actions, conduire le changement,

réaliser un rapport d'éco-production.

4º journée :

Les contrats d'assurance.

Objectif : Etre capable de négocier la couverture des

risques de production pour une œuvre cinématographique et audiovisuelle.

Contenu: L'organisation des assurances dans le secteur

cinématographique. La responsabilité civile.

Les différents risques de production.

Les circonstances aggravantes de ces risques.

L'assurance négatif.

La valeur des dommages et les montants des

indemnisations.

La BNC (Bonification pour Non Sinistre).

L'assurance garantie de bonne fin.

La prime d'assurance.

Etude du poste : « Assurances et frais divers ».

Objectif: Savoir chiffrer le poste « Assurances et frais

divers ».

Contenu : Etude et chiffrage du poste « Publicité ».

Calcul des frais d'enregistrement des contrats au

RPCA.

Evaluation des frais financiers.

Evaluation des frais généraux et des imprévus du

film.

Exercice pratique : Les participants chiffrent les

derniers postes du devis.

Fin du devis.

Objectif: Savoir analyser la totalité du devis.

Contenu : Vérification du devis terminé et discussion sur la

faisabilité du film.

■ 5° journée :

Les questions administratives du film.

Objectif : Connaître le rôle et les responsabilités de

l'administrateur de production.

Savoir lire un bulletins de paie

Contenu : les responsabilités de l'administrateur de

production

Le contrôle des contrats des comédiens et de leur

bonne exécution.

Les bulletins de salaires et les déclarations de

charges sociales.

#### La situation budgétaire, outil de contrôle du budget.

Objectif: Effectuer un contrôle des dépenses.

Contenu : Le contrôle des coûts par rapport au devis.

La comptabilisation des dépenses et l'élaboration

hebdomadaire du compte film.

La réintégration de la comptabilité analytique du film à la comptabilité générale de la société de

production.

#### SEMAINE 6

#### 1º journée :

#### L'échéancier de trésorerie.

Objectif: Savoir établir un échéancier de trésorerie.

Contenu : Exercice pratique : établissement de l'échéancier

des dépenses et des ressources du film.

#### L'escompte des contrats.

Objectif: Comprendre comment s'organise l'escompte des

contrats.

Contenu: Relation entre l'échéancier de dépenses et

rentrées des financements.

Détermination des contrats à escompter et les

dates d'escompte.

Evaluation des frais financiers à prévoir.

Les sociétés d'escompte et la garantie de l'IFCIC.

#### Le crédit d'impôt national et international.

Objectif: Connaître la procédure de mise en œuvre du

crédit d'impôt national et international.

Contenu : Historique de la mise en place du crédit d'impôt.

Les conditions d'attribution.

Les dépenses éligibles.

Les délais et formalités du dépôt de demande de

crédit d'impôt.

#### 2º et 3º journée :

# Movie Magic Budgeting : utilisation d'un logiciel international.

Objectif: Utiliser le logiciel Movie Magic Budgeting et

comprendre l'environnement de la production des

plateformes ou coproduction étrangères.

Contenu: Présentation du logiciel Movie Magic Budgeting et

de ses fonctions

Explication de l'ensemble des fonctionnalités de Movie Magic Budgeting, dans sa dernière version

(alternance cours/ exercices pratiques)

#### 4º journée :

# Cas pratiques : Produire avec une plateforme (Netflix, Amazon...) et Coproduire avec les Etats-Unis.

Objectif: Mise en Pratique (long métrage et série

TV)

Contenu: La négociation des contrats de

co-production.

Le crédit d'impôt international

#### ■ 5e journée :

Lors de la deuxième semaine de formation, les stagiaires reçoivent le scénario d'un court-métrage de 20 min, soigneusement choisi pour la multiplicité des problématiques abordées pendant la formation.

Les stagiaires doivent établir le dépouillement, le plan de travail et le dévis du film. Ce dernier devra tenir compte des intentions artistiques du réalisateur et des contraintes financières.

**Documents de travail** : plan de travail, scenario, minutage, note d'intention du réalisateur et le plan de financement.

**Durée de la soutenance :** 40 minutes par personne.

**Déroulé de l'épreuve :** A tour de rôle, les stagiaires présentent leur devis face à un producteur, un directeur de production et un réalisateur.

L'analyse en détail de chacun des 9 postes du devis permet d'apprécier les capacités des stagiaires à saisir les enjeux et tirer les connaissances et savoir-faire indispensables pour évaluer les coûts d'un film.

#### seront évalués :

- l'utilsation de la matrice CNC et les logiciels de gestion
- la capacité à défendre sa stratégie de production
- la capacité à estimer les moyens artistiques et techniques nécessaires à la préparation, au tournage et à la finalisation d'une fiction.

#### Bilan du stage



#### I. INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

#### II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

#### III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

#### IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

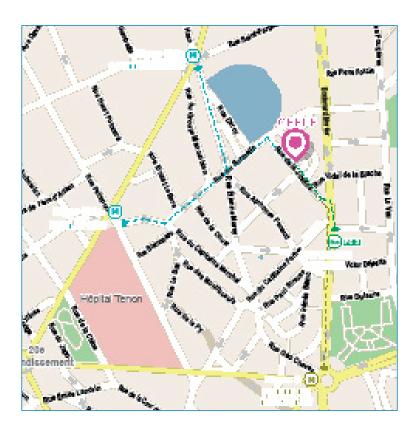
#### **V. GARANTIES**

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



### CENTREPRIVÉEUROPÉENDEFORMATIONALAPRODUCTIONDEFILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice 75020 Paris

Standard: 01 40 30 22 35 Email: info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur Facebook

https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation d'handicap